



Harcèlement de mon ex mari

Par **pierlog**, le **06/04/2015** à **17:35**

BonjourrnJe suis divorcée depuis bientôt 10 ans. Mon fils de 17 ans à voulu aller vivre chez son père depuis le mois d'aout dernier. Suite à cette décision nous sommes retournés au tribunal pour changer la garde de l'enfant même s'il a bientôt 18 ans. Bref, de fil en aiguille mon ex à fait sa "petite guerre" du divorce pas avalé et depuis le mois d'aout j'ai des sms des courriers recommandés avec des declarations disant que mon fils est plus heureux chez lui...etc je passe les détails, mon avocate a même dit qu'il était malade vu son comportement au tribunal juste pour fixer un montant de pension. Maintenant que le jugement est passé il poursuit des sms car il ne supporte pas que j'envoie des textos à mon fils pour lui demander des nouvelles de ses recherches de stages etc....j'ai déjà déposée un main courante car il a fait un mail sur mon site professionnel pour savoir mes tarifs, pour essayer de s'en servir pour son dossier de pension alimentaire. Je ne répond à aucun de ses sms, ces courriers il les mets dans ma boites aux lettre car il n'y a pas d'adresse ni de timbre.... et à cause de tout ça mon fils est très distant avec moi, je pense qu'il est sous influence mais comment prouver. Je n'en peux plus je veux porter plainte puis-je le faire sachant que j'ai tous ces sms sur papier et tous les courriers que mon avocate à lus. Merci de votre réponses

Par **moisse**, le **06/04/2015** à **18:34**

Bonsoir,rn[citation]....j'ai déjà déposée un main courante car il a fait un mail sur mon site professionnel pour savoir mes tarifs, pour essayer de s'en servir pour son dossier de pension alimentaire.[/citation]rnCe comportement n'a rien d'illicite bien au contraire.rnEn outre une main courant ou aller au cinéma c'est à peu près pareil. Théoriquement le procureur de la république consulte de temps à autre ce registre, mais la main courante ne met pas en mouvement l'action publique, ce que fait, par contre la plainte.rn[citation] je veux porter plainte

puis-je le faire sachant que j'ai tous ces sms sur papier et tous les courriers que mon avocate
à lus. Merci de votre réponses
Si vous ne faites pas confiance à votre avocat,
comment faire avec ces illustres inconnus auxquels vous exposez votre situation?